



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-cinquième session**  
Rome, 2-3 décembre 1998

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

**LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS**

POUR

**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST  
(PROSOC)**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Honduras	3
<b>DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET</b>	<b>3</b>
A. Zone du projet et groupe cible	3
B. Objectifs et portée du projet	5
C. Composantes du projet	5
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
<b>TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>14</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>17</b>



## APPENDICES

<b>I. COUNTRY DATA</b> <b>(DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD LOANS IN HONDURAS</b> <b>(PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU HONDURAS)</b>	<b>2</b>
<b>III. MARCO LÓGICO</b> <b>(CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. OBJETIVOS, COMPONENTES, ACTIVIDADES Y PARÁMETROS PRODUCTIVOS Y FINANCIEROS</b> <b>(OBJECTIFS, COMPOSANTES, ACTIVITÉS ET FACTEURS DE PRODUCTION ET FINANCIERS)</b>	<b>8</b>
<b>V. ORGANIZACIÓN Y ADMINISTRACIÓN</b> <b>(ORGANISATION ET GESTION)</b>	<b>9</b>
<b>VI. ANÁLISIS FINANCIERO Y ECONÓMICO</b> <b>(ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)</b>	<b>10</b>

## TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Lempira (HNL)
1,00 USD	=	13,3 HNL
1,00 HNL	=	0,075 USD

## POIDS ET MESURES

Système métrique

## SIGLES ET ACRONYMES

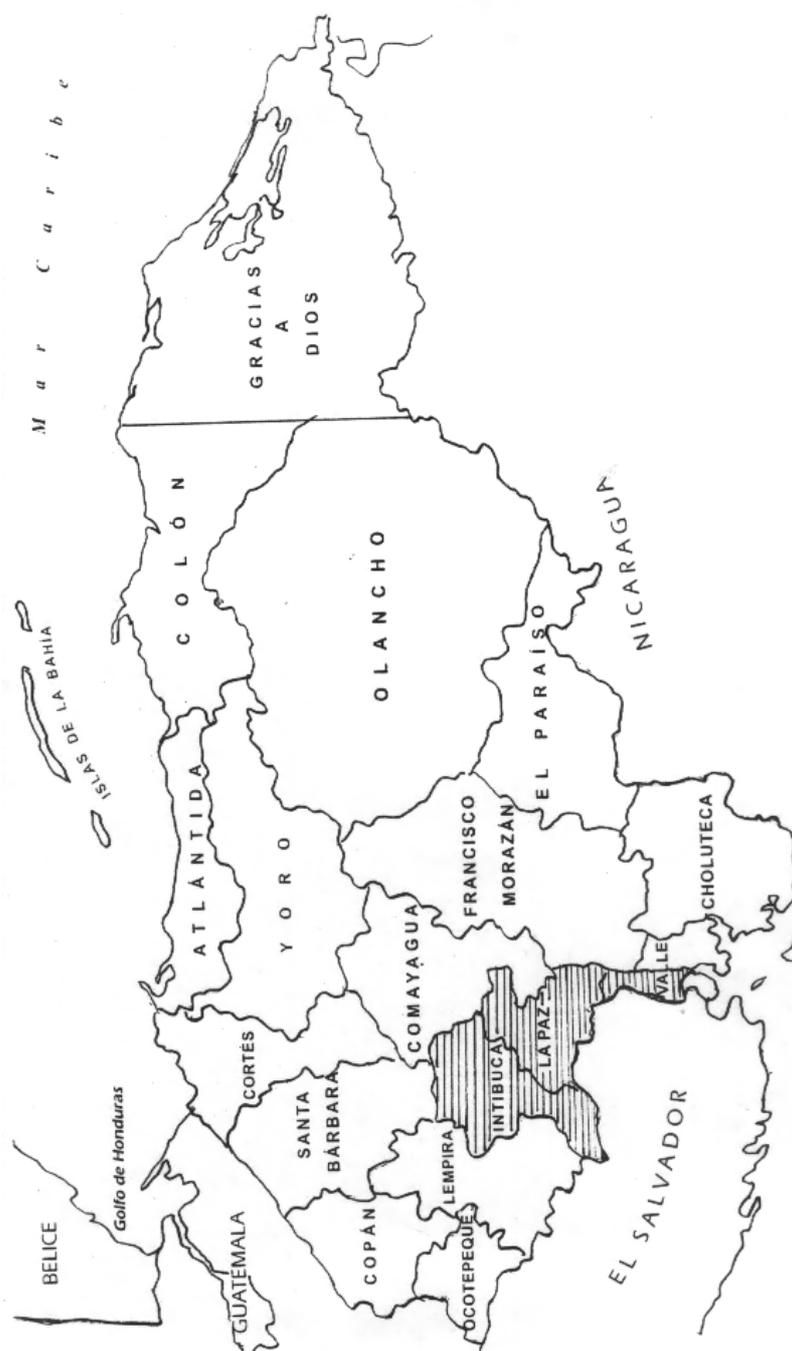
AHPROCAFE	Association hondurienne des producteurs de café
CADP	Conseil d'administration du projet
CAF	Société andine de développement
CAP	Comité d'approbation des projets
CATIE	Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement
CODECO	Conseils de développement communautaires
CODEM	Conseils de développement municipaux
COHDEFOR	Office hondurien de développement de l'agroforesterie
DGDAI	Direction générale du développement agricole intégré
DICTA	Direction de l'agronomie et de la technologie
EDR	Entreprise de développement rural
FIR	Fonds d'investissement rural
IFIn	Institution financière intermédiaire
IFL	Intermédiaires financiers locaux
IHCAFE	Institut hondurien du café
INA	Institut national de l'agriculture
INCAP	Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama
PIB	Produit intérieur brut
PROAGRO	Plan agricole pour le développement des zones rurales 1995-1998
PROSOC	Projet de développement rural dans la région du sud-ouest
SECPLAN	Secrétariat de la planification et du budget
TRI	Taux de rentabilité interne
UEP	Unité d'exécution du projet

## GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

## CARTE DE LA ZONE DU PROJET



**Source:** Mission de préévaluation

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

## RÉPUBLIQUE DU HONDURAS

### PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST (PROSOC)

#### RÉSUMÉ DU PRÊT

<b>INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	République du Honduras
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	22,50 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	13,75 millions de DTS (équivalent approximativement à 19,30 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCEUR:</b>	Aucun
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	2,40 millions de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	800 000 USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Société andine de développement (CAF)

## NOTE DE PRÉSENTATION

### **Qui sont les bénéficiaires du projet?**

La population rurale de la zone du projet se compose principalement d'indigènes de l'ethnie Lenca. Le groupe cible comprend 40 000 familles - soit environ 276 000 personnes - vivant au-dessous du seuil de pauvreté; le projet devrait avoir 11 500 familles pour bénéficiaires. La zone du projet couvre 38 municipalités des départements de La Paz, Intibucá et Valle, soit une superficie de 600 000 hectares. Elle englobe deux des trois départements les plus pauvres du pays. Avec le présent projet, le portefeuille du FIDA couvrira les six départements les plus pauvres du Honduras.

### **Pourquoi sont-ils pauvres?**

La population visée survit en pratiquant la culture de subsistance des principales céréales, en vendant les modestes excédents de production disponibles et en travaillant comme salariés à la récolte du café. La région ne possède qu'un faible potentiel de production et les récoltes sont souvent mauvaises en raison de la longue saison sèche et de l'irrégularité des précipitations. La pression démographique et l'emploi de techniques agricoles peu appropriées ont entraîné la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation des forêts. Les cultures à flanc de colline, le pâturage intensif du bétail et l'exploitation excessive des ressources forestières contribuent tous à la dégradation de la capacité de production et à l'appauvrissement croissant des populations rurales. L'insécurité alimentaire des ménages s'est accrue dans la zone du projet par suite des limitations des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement.

### **Que leur apportera le projet?**

Le projet devrait améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages, renforcer ou sauvegarder les ressources naturelles et élargir l'accès aux activités lucratives des femmes, des jeunes, des populations indigènes, des paysans sans terre et des autres groupes défavorisés. Une étude de référence permettra d'établir la typologie des différentes situations de pauvreté et de marginalisation au sein de la population cible. Une évaluation participative des besoins sera ensuite entreprise dans les communautés visées pour formuler des propositions de microprojets locaux à exécuter avec l'appui financier et technique du projet. À cette fin, le projet aura recours à un fonds d'investissement rural (FIR) pour financer de petites infrastructures publiques et des services de développement rural, par exemple d'assistance technique, commerciale et écologique au moyen de prêts non remboursables. Les bénéficiaires participeront à l'approbation des engagements du FIR en faveur des microprojets. Pour soutenir les initiatives individuelles, le projet mettra en place une composante de services financiers comprenant un fonds de crédit et des activités destinées à renforcer les capacités administratives des institutions financières non officielles locales. Le projet mettra en oeuvre un important programme de formation visant le groupe cible, les directeurs de projet et les sous-traitants qui fournissent des services techniques. Il a pour but de renforcer la capacité des spécialistes locaux du secteur privé - engagés sous contrat grâce aux dons d'assistance technique du FIR - de fournir des prestations techniques et des services de développement rural à la population cible.



### **Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet?**

Le projet reposera presque entièrement sur la demande des bénéficiaires. Les communautés, les organisations et les groupements d'intérêts communs auront la possibilité d'élaborer leurs propres propositions, qui bénéficieront de l'appui financier du projet. En outre, les bénéficiaires seront représentés au Conseil d'administration du projet et au Comité d'approbation du FIR, qui sont les principaux organes de décision du projet.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À**  
**LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS**  
**POUR**  
**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST**  
**(PROSOC)**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Honduras d'un montant de 13,75 millions de DTS (équivalant approximativement à 19,30 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet de développement rural dans la région du sud-ouest (PROSOC). Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par la Société andine de développement (CAF) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA**  
**STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. La République du Honduras, située en Amérique centrale, est bordée à l'est par le Nicaragua, au sud par El Salvador, et à l'ouest par le Guatemala. Son territoire, qui a des façades maritimes sur l'Atlantique et le Pacifique, a une superficie de 112 492 km<sup>2</sup>. La population totale est estimée à 5,9 millions d'habitants, dont environ 53% vivent en milieu rural.
2. Un grand programme de réforme économique et d'ajustement structurel a été lancé au début des années 90 afin de rétablir l'équilibre des comptes courants extérieurs et des finances publiques. Au cours des trois dernières années, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 4% en moyenne. Le taux d'inflation, qui atteignait 29% en 1995, est tombé à 25% en 1996 et 13% en 1997. Le processus d'ajustement a eu des répercussions négatives graves sur les classes moyennes et à bas revenus. L'emploi dans le secteur public a enregistré une forte réduction qui a eu une incidence défavorable sur l'économie. Dans le secteur rural, l'ajustement des dépenses publiques a entraîné une diminution considérable des services aux petits producteurs.
3. Le Honduras est un des pays d'Amérique latine les plus touchés par la pauvreté rurale: 87% des ruraux ne réussissent pas à satisfaire leurs besoins de base. En 1990, le revenu familial moyen des petits agriculteurs s'établissait à environ 540 USD par an. Le Secrétariat de la planification et du budget (SECPLAN) estime que 70% de la population totale et 74% de la population rurale vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Quelque 20% des ménages ruraux sont dirigés par une femme et les deux tiers des ménages se trouvant dans cette situation vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

---

<sup>1</sup> Pour tous renseignements supplémentaires, voir l'appendice I.



4. L'économie du Honduras repose sur l'agriculture: le secteur agricole fournit approximativement 28% du PIB et plus de 70% des recettes d'exportation. Les bananes et le café fournissent environ 39% du PIB agricole et plus de la moitié des recettes d'exportation. La production de café est assurée principalement par les petits agriculteurs, tandis que la production et l'exportation des bananes sont pour l'essentiel entre les mains de grandes sociétés multinationales. Au cours des dernières années, le Honduras a fortement augmenté ses exportations de nouveaux produits comme les fruits, les légumes et les crevettes. La production de céréales de base (maïs et riz) et de haricots, qui est destinée à la consommation intérieure, représente 22% du PIB agricole. L'élevage fournit 13% du PIB agricole et les forêts environ 10%, mais ce dernier chiffre ne représente qu'une fraction du potentiel réel des ressources forestières dont l'exploitation rationnelle permettrait de créer de nombreux emplois et des revenus importants pour la population rurale.

5. La Loi sur la modernisation et le Plan pour le développement des zones rurales 1995-1998 (PROAGRO) posent les principes directeurs de la politique agraire du gouvernement. Celle-ci est orientée vers la redéfinition du rôle des secteurs public et privé, la privatisation progressive des services ruraux et la réduction parallèle de l'intervention de l'État dans les domaines de la recherche, du crédit, de l'assistance technique et de la commercialisation. La politique foncière vise à mettre en place des mécanismes fixant les règles de propriété et à établir des titres de propriété pour tous les terrains agricoles.

## B. Données d'expérience

6. **Opérations.** Le FIDA a accordé au Honduras cinq prêts d'un montant total de 37,6 millions de DTS, dont trois à des conditions particulièrement favorables et deux à des conditions intermédiaires. Le plus récent est le Projet de développement rural dans le centre-est du pays (PRODERCO) qui est assorti de conditions particulièrement favorables et a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 1997; l'exécution a commencé en février 1998.

7. **Enseignements tirés de l'expérience.** Les projets financés par le FIDA au Honduras ont fait l'objet en 1996 d'une évaluation de portefeuille qui a abouti aux recommandations suivantes: i) donner davantage d'importance à la promotion et au renforcement des organisations d'utilisateurs de services du projet; ii) orienter particulièrement l'appui du projet vers les ruraux sans terre et les activités rurales non agricoles; iii) tirer profit de l'expérience d'institutions régionales comme le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ou l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP) en matière de technologies agricoles; iv) rendre le crédit indépendant de l'assistance technique; il faudrait avant tout promouvoir l'accès au crédit des groupements féminins, des ruraux sans terre et des personnes exerçant des activités rurales non agricoles; v) avoir une vue plus intégrée des rôles des femmes et de leur participation à la production et estimer exactement le temps dont elles disposent; vi) porter une attention particulière aux organisations des populations indigènes et évaluer l'impact du projet sur leur culture et leurs traditions; vii) veiller particulièrement à faire participer les bénéficiaires au suivi et à l'évaluation et préciser les indicateurs de suivi figurant dans l'étude de référence; viii) prolonger la durée d'exécution du projet car une période de cinq ans est généralement trop courte pour atteindre les objectifs prévus.

8. La mission de formulation a ajouté les recommandations et les principes stratégiques ci-après concernant la conception du projet: i) les activités doivent être conçues de façon à viser les familles et les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées; ii) les activités doivent répondre à la demande des communautés et des organisations d'utilisateurs de services; iii) il faut créer un mécanisme souple de financement des infrastructures publiques communautaires - en particulier les ouvrages d'irrigation et les routes - pour faciliter l'accès aux nouvelles possibilités de production; iv) la demande de crédit doit être spontanée; le soutien financier doit être considéré comme une

prestation importante pour le budget familial, y compris l'aide alimentaire, les secours d'urgence, et les investissements productifs; v) le projet devrait comporter une composante importante visant à renforcer les compétences techniques, commerciales et sociales des professionnels recrutés par les organisations de base; ces professionnels devraient avoir une formation spécialisée en matière de sécurité alimentaire des ménages et de technologies écologiquement viables.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Honduras**

9. **Stratégie du FIDA.** Cette stratégie consiste à lutter contre la pauvreté rurale comme suit: i) appuyer la réforme des institutions et la privatisation de nombreux services de soutien, qui sont en cours; ii) assurer une large participation des bénéficiaires aux décisions; iii) promouvoir le renforcement des organisations rurales de façon à assurer la participation réelle des ruraux pauvres à la conception et à l'exécution des projets; iv) promouvoir l'accès au crédit, l'établissement de titres de propriété foncière, la sécurité alimentaire et la création de conditions favorables aux activités rurales non agricoles, notamment aux agro-industries; v) appuyer la conservation et la restauration des ressources naturelles, notamment dans le cas des cultures à flanc de collines; vi) promouvoir la participation des femmes aux décisions relatives à la production en donnant aux professionnels du projet et aux chefs d'organisations communautaires une formation à la problématique hommes-femmes et en formulant des projets qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe; vii) appuyer la stratégie de privatisation des services et de renforcement des capacités des ONG et des professionnels locaux afin d'améliorer leur participation.

10. **Raison d'être du projet.** Ce projet de six ans contribuera à atténuer la pauvreté chronique des populations et à atteindre les objectifs prioritaires du gouvernement dans une région qui englobe deux des trois départements les plus pauvres du pays. La collaboration interinstitutions dans la zone du projet évitera les chevauchements d'activités. Le développement se heurte à divers obstacles: épuisement et dégradation grave des ressources naturelles; exclusion économique et sociale des communautés pauvres; inégalités économiques et sociales au sein des communautés et inégalités entre les sexes.

## **DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET**

### **A. Zone du projet et groupe cible**

11. La zone du projet est située dans le sud-ouest du Honduras et est bordée par la zone du Programme de développement agricole pour la région occidentale (PLANDERO) et le territoire d'El Salvador. Elle comprend 38 municipalités appartenant à trois départements et couvre 600 000 hectares. Lorsque le présent projet sera en cours d'exécution, le portefeuille du FIDA portera sur les six départements les plus pauvres des 19 que compte le Honduras.

12. Il s'agit d'une zone essentiellement montagneuse qui comprend trois écosystèmes de base: vallées, flancs de collines et montagnes. La végétation se compose principalement de forêts de pins de montagne et de forêts de pins/chênes et accessoirement de quelques forêts tropicales humides dans le centre et le nord-ouest. Les précipitations annuelles varient de 500 à 2 000 mm. Il existe deux grandes zones climatiques déterminées par l'altitude et les précipitations: la majeure partie de la région se compose de collines de 500 à 800 m de hauteur qui reçoivent moins de 800 mm de pluie par an; aux alentours des villes de La Esperanza, La Paz et Marcala, l'altitude est plus élevée et les précipitations plus abondantes, de sorte que la production bénéficie de conditions plus favorables.



13. Le déboisement et les incendies de forêt ont provoqué une forte érosion sur les pentes des collines. Le déboisement des hauts bassins versants, qui est en grande partie imputable à la culture itinérante, perturbe de plus en plus le cycle hydrologique. Ces modifications du milieu ont eu pour effet de renforcer le ruissellement, qui aggrave lui-même l'érosion, réduisant ainsi la couverture des formations aquifères et multipliant les sécheresses. La mauvaise utilisation des pesticides a également eu une incidence négative sur l'environnement. Les petits agriculteurs utilisent de plus en plus de produits chimiques.

14. La plupart des terres cultivées sont consacrées au maïs et aux haricots. La riziculture est pratiquée à des fins commerciales, tandis que le sorgho remplace le maïs sur certaines terres sèches à sols particulièrement pauvres. Les cultures annuelles occupent 84 000 ha, soit 27% du total. La culture pérenne la plus importante est celle du café (19 000 ha), viennent ensuite les bananiers et les orangiers, qui n'occupent que 2 000 hectares.

15. L'élevage est peu pratiqué par la population cible et est organisé principalement en petits troupeaux de 20 à 50 bovins de laiterie-boucherie qui appartiennent à la collectivité. Au total, 37 000 bovins sont élevés dans la zone du projet, principalement en vue de la consommation familiale. Les porcs, qui sont au nombre de 35 000 dans la zone, font partie intégrante de la petite exploitation familiale; ils présentent donc une certaine importance et sont élevés exclusivement pour la consommation familiale, suivant des techniques peu modernes.

16. Les forêts de la zone du projet se composent pour la plupart de conifères. Bien que les ressources forestières soient gravement appauvries, il reste quelques petites forêts intactes parce qu'elles ne sont pas accessibles. L'extraction du bois d'oeuvre est la principale activité productive de la zone. Les familles paysannes abattent également des arbres pour se procurer du bois de feu et quelques petites coopératives produisent de la résine. Bien que des lois destinées à assurer l'aménagement rationnel des forêts aient été adoptées, il n'existe pratiquement aucun moyen de protéger les forêts et de faire respecter les règlements, et l'abattage et le transport illégal du bois d'oeuvre posent de graves problèmes.

17. Il existe quatre grands régimes de propriété des terres dans la zone: propriété privée, propriété nationale, propriété municipale et *ejidal* qui confère aux communautés des droits d'utiliser mais non de vendre des terres. À la suite d'une opération d'établissement des titres fonciers, la plupart des terres des départements d'Intibucá et de La Paz sont maintenant occupées légalement. Les titres de propriété foncière constituent la garantie la plus utilisée pour obtenir du crédit. Conformément à la Loi sur le développement des municipalités adoptée en 1990, les forêts appartiennent désormais aux municipalités qui sont responsables de leur utilisation et de leur protection.

18. La région est dotée d'un réseau modeste de routes difficiles à entretenir. Les routes secondaires qui mènent aux principales zones productrices de café sont entretenues avec l'aide de l'Association hondurienne des producteurs de café (AHPROCAFE). Les travaux routiers sont coordonnés avec les municipalités et les communautés qui fournissent elles-mêmes une partie des ressources requises.

19. **Groupe cible.** La zone du projet abrite une population rurale d'environ 250 000 personnes dont approximativement 80% ont des revenus très bas, inférieurs au seuil de pauvreté, et vivent donc dans la misère. Les hommes se consacrent principalement à des activités lucratives tandis que les femmes, tout en s'occupant des enfants, secondent leurs compagnons pour les activités de production. La population survit surtout grâce aux cultures de subsistance de céréales de base et de haricots, à la vente de petits excédents de production et au travail salarié à l'extérieur, principalement pour la récolte du café. Elle appartient en majorité à l'ethnie Lenca.



20. La région se caractérise par un faible potentiel de production et des risques considérables de mauvaises récoltes dus à la longueur de la saison sèche et à l'irrégularité des pluies; elle souffre donc d'insécurité alimentaire. Les pressions exercées sur les ressources par la surexploitation des forêts, le pâturage des animaux et l'intensité de culture croissante contribue encore à dégrader la capacité de production. Tous ces facteurs expliquent l'appauvrissement constant de la population qui vit dans une zone à environnement fragile, soumise à des pressions démographiques de plus en plus fortes.

### **B. Objectifs et portée du projet**

21. **Objectifs du projet.** Le projet vise: i) à renforcer la sécurité alimentaire en améliorant la production, l'entreposage local des denrées de base et l'accès aux ressources financières et aux marchés; ii) à accroître les revenus familiaux grâce à la diversification de la production agricole et autre et à l'accès aux technologies, aux marchés et à la formation; iii) à restaurer et sauvegarder les ressources naturelles, notamment dans les zones de culture à flanc de colline; iv) à atténuer les injustices sociales au sein des communautés pauvres et des familles en améliorant l'accès aux possibilités de progrès, surtout pour les populations indigènes, les femmes et les jeunes; v) à renforcer la capacité des secteurs public et privé de fournir des services sociaux et d'aide à la production aux communautés.

### **C. Composantes du projet**

22. Le projet compte trois composantes: i) développement communautaire; ii) investissements et services; iii) services financiers communautaires.

#### **Développement communautaire**

23. Cette composante a pour objet de renforcer les capacités techniques, d'organisation et de gestion des différentes parties intéressées au projet afin d'améliorer le fonctionnement du marché local des services agricoles. Pour l'exécution, elle sera articulée en quatre sous-composantes: promotion et organisation, formation, communication et participation des femmes.

24. **Promotion et organisation.** Cette sous-composante a pour objectif premier de bien orienter les interventions du projet en donnant la priorité aux communautés les plus pauvres au sein desquelles le projet fournira des services de soutien et des moyens financiers aux différents groupes défavorisés. Une étude de référence définira la typologie des différents groupes pauvres et marginaux afin d'affiner le ciblage. Le second objectif consiste à lancer un processus d'évaluation des besoins et de planification avec les organisations marginales cibles en vue de formuler des propositions de microprojets. L'évaluation des besoins sera effectuée par une entreprise de développement rural privée (EDR) qui établira un plan de développement communautaire. Pendant l'étape d'évaluation des besoins et de planification, l'EDR encouragera la constitution de sous-groupes basés sur des intérêts communs au sein des communautés. Ces sous-groupes seront représentatifs des situations de pauvreté et de marginalisation. Ainsi, des groupements de producteurs agricoles, de micro-entrepreneurs, de ruraux sans terre, de femmes, de jeunes, etc. pourraient établir des plans et des propositions d'assistance technique, de formation ou d'investissement dans les infrastructures qui seront adressés soit au Fonds d'investissement rural (FIR) dont il est question plus loin en vue d'obtenir une aide financière non remboursable, soit à une institution financière intermédiaire (IFIn) en vue d'obtenir un crédit.

25. **Formation.** Cette sous-composante a pour objectif de renforcer et de valoriser les connaissances, les qualifications et les aptitudes à la gestion des participants du projet afin de leur permettre d'obtenir de meilleurs résultats. La formation sera destinée aux membres du Conseil d'administration du projet, de l'unité d'exécution du projet (UEP), du Comité d'approbation des projets (CAP), et des EDR, ainsi qu'aux producteurs (novateurs ou traditionnels), aux organisations



de producteurs, aux correspondants paysans et aux dirigeants des organisations municipales. Le contenu et la durée de la formation varieront suivant le public visé. Ainsi, la formation destinée aux producteurs sera brève et fondée principalement sur des démonstrations et des visites; le personnel technique recevra une formation à la fois théorique et pratique. Dans certains cas, le projet prendra l'initiative d'offrir des activités de formation tandis que dans d'autres les organisations, les EDR, les municipalités, etc., lui présenteront elles-mêmes des demandes.

26. **Communication.** Cette sous-composante a pour principal objectif de faire connaître aux populations le projet, ses activités et les possibilités qu'il offre. L'unité de la communication sera également chargée des relations avec le public et avec la presse et de la publication des documents du projet.

27. **Participation des femmes.** Cette sous-composante a pour objectif d'assurer que toutes les activités exécutées directement ou sous-traitées par le projet tiennent dûment compte de la problématique hommes-femmes. Plus précisément, ces activités doivent être axées sur la famille considérée comme un tout, de façon qu'hommes et femmes aient équitablement accès aux possibilités d'améliorer leurs conditions de vie. Les principales activités seront les suivantes: renforcer le processus de participation en veillant à l'équité entre les sexes dans les activités du projet, promouvoir la participation active des hommes et des femmes à l'organisation, à l'administration et aux décisions au sein des communautés et des groupes; renforcer la capacité du personnel de l'UEP et de l'EDR de fournir des prestations qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et les mettre ainsi en mesure de mieux faire changer les mentalités et les stéréotypes; enfin introduire un souci d'équité entre les sexes dans les bases théoriques, méthodologiques et opérationnelles du projet et les services qu'il offrira.

### **Investissements et services**

28. Le principal objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant aux organisations de la population cible d'investir dans les services techniques et les équipements collectifs. À cette fin, il est prévu de créer un *fonds d'investissement rural* et un fonds de remise en état des infrastructures municipales (FOR) auxquels les municipalités, les communautés et les organisations pourront avoir recours pour financer la sous-traitance des services et la construction des infrastructures de production qui auront été sélectionnés au stade de l'évaluation des besoins.

29. **Le fonds d'investissement rural (FIR)** fournira aux organisations, sous forme de dons et selon des critères de sélection très stricts des bénéficiaires et des projets, les fonds dont elles ont besoin pour cofinancer leurs équipements et services techniques. Les critères d'attribution des financements et les règles de fonctionnement du fonds figurent dans le manuel de procédures. *Critères de sélection des bénéficiaires:* les groupes ou organisations avec ou sans statut juridique dont plus de cinq membres non apparentés font partie du groupe cible seront admis à bénéficier des ressources du fonds. L'UEP ou les EDR pourront elles aussi déposer des demandes de financement si les fonds sollicités profitent directement aux groupes ou organisations admis à bénéficier du fonds. *Critères de sélection des projets:* les projets d'investissement et de services techniques présentés par les organisations pourront être financés par le fonds. D'autres conditions seront également appliquées, notamment: plafonnement du montant attribué à chaque famille; obligation de contrepartie en espèces ou en nature de la part de l'organisation qui demande les fonds; justification de la viabilité financière, technique et écologique des projets. Les organisations devront en outre prouver qu'elles sont capables d'exécuter les activités envisagées.

30. Un fonds de remise en état des infrastructures municipales (FOR) sera créé pour octroyer des fonds sous forme de dons aux municipalités remplissant les conditions requises, afin qu'elles pallient la destruction causée par le passage de l'ouragan Mitch. Les fonds seront accordés aux bénéficiaires



et aux projets selon des critères rigoureux d'éligibilité. Ces critères ainsi que les règles de gestion figurent dans le texte principal du rapport de préévaluation. Le plus gros du financement sera consacré aux municipalités les plus démunies qui seront repérées sur la base des indicateurs du développement humain établis par le PNUD. Le fonds financera les projets de réfection des pistes rurales, d'équipements sociaux, notamment écoles et centres de santé, de restauration des terres agricoles et des plantations, des programmes de distribution de semences, d'engrais et d'intrants stratégiques pour favoriser une reprise rapide de la production vivrière. Les demandes de financement au titre du projet seront présentées par les municipalités et auront le soutien et l'approbation explicite des communautés participant au projet et des CODEM. Le montant maximum par municipalité ne dépassera pas l'équivalent de 250 000 USD pour un ou plusieurs projets. Le montant par famille éligible ne dépassera pas 500 USD.

31. Les propositions de financement seront présentées à l'UEP qui se chargera de vérifier leur bien-fondé, faisabilité et viabilité. Un rapport technique sera alors soumis aux comités d'investissement municipal (CIM) qui seront nommés dans les municipalités ciblées. Chaque Comité sera composé du maire, d'un représentant du CODEM et de deux agents du projet. Les propositions approuvées seront soumises à la direction du projet qui se chargera de la sous-traitance et des décaissements. La sous-direction des investissements et des services effectuera le suivi des projets financés par le FOR et se tiendra au courant de la mise en oeuvre des plans municipaux, de leur impact et du respect des clauses contractuelles. Le CODEM et le CODECO participeront au suivi des progrès réalisés et à l'évaluation de l'impact.

32. **Renforcement des EDR.** À terme, la qualité des services devrait être suffisante pour assurer leur rentabilité, en particulier grâce à la formation, à l'organisation d'ateliers et de visites sur le terrain, ainsi qu'aux facilités offertes aux EDR pour se procurer le matériel et les équipements nécessaires. Les EDR bénéficieront d'une assistance dans trois domaines: technologie, transfert de technologie et prestation de services.

### **Services financiers communautaires**

33. Le principal objectif de cette composante est de faciliter l'accès des familles du groupe cible aux services financiers (épargne et crédit). Il s'agit de mettre en place un système de crédit suffisamment solide pour continuer à fonctionner une fois le projet terminé. Ce système, alimenté par l'épargne locale et administré par du personnel hautement qualifié, distribuera des crédits à des taux non subventionnés, selon les méthodes et techniques de gestion financière appropriées. Il associera les institutions financières officielles aux circuits de financement parallèles. Les activités prévues au titre de cette composante se divisent en trois grandes catégories: renforcement des intermédiaires financiers locaux (IFL), accès des IFL aux financements du secteur officiel et gestion financière.

34. **Formation et renforcement institutionnel.** Il s'agit de développer et de renforcer les compétences administratives des IFL par des actions spécifiques de formation et d'assistance technique. L'UEP engagera des consultants pour assurer ces activités, conformément au cahier des charges et après analyse et sélection des propositions sous réserve de l'approbation des IFL.

35. **Financement des IFL.** Le projet transférera des fonds à plusieurs institutions financières intermédiaires (IFIn) placées sous la tutelle de la Comisión de Banca y Seguros. Trois IFIn ont déjà fait part de leur intérêt pour cette initiative. Cette opération de financement se fera dans le cadre d'un accord passé entre le secrétaire aux finances et les IFIn. Les IFL pourront faire escompter leurs ressources financières auprès des IFIn qui supporteront le risque de non-remboursement et auront

l'entière responsabilité des opérations. Le projet fournira une assistance technique et de la formation. Grâce à cet accès élargi aux sources de financement officielles, les IFL seront en mesure d'étendre leur clientèle tout en réduisant leurs coûts de fonctionnement.

36. **Gestion financière.** Afin d'assurer la solidité financière et la viabilité des IFL, ainsi que la sécurité de l'épargne, le projet mettra en place une série d'indicateurs financiers et opérationnels permettant de mesurer la position des IFL, de définir des critères d'évaluation et d'établir un système de contrôle et de suivi.

### D. Coûts et financement

37. **Coûts.** Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas, se monte à 22,50 millions de USD. Les provisions pour aléas sont estimées à 430 000 USD, soit 2% du total des coûts de base. Les investissements représentent 79% des coûts de base (14,58 millions de USD) et les dépenses ordinaires 21% (3,98 millions de USD). Le coût en devises s'élève à 1,61 million de USD, soit 8% du total. Le tableau 1 ci-dessous résume les coûts du projet.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en millions de USD)

Composante	(millions de USD)			% en devises	% des coûts de base
	Monnaie locale	Devises	Total		
<b>A. Développement communautaire</b>					
1. Promotion et organisation	0,73	-	0,73	-	3
2. Formation	0,14	0,02	0,16	15	1
3. Communication	0,22	-	0,22	-	1
4. Participation des femmes	0,10	-	0,10	-	-
5. Sous-direction	0,79	0,07	0,87	8	4
<b>Total partiel</b>	<b>1,98</b>	<b>0,10</b>	<b>2,08</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>B. Investissements et services</b>					
1. Fonds de remise en état	2,80	0,70	3,50	20	16
2. Fonds d'investissement rural	9,37	0,88	10,25	9	46
2. Renforcement des entreprises de développement rural	0,15	0,03	0,18	14	1
3. Sous-direction	0,91	0,09	1,00	9	5
<b>Total partiel</b>	<b>13,23</b>	<b>1,69</b>	<b>14,93</b>	<b>11</b>	<b>68</b>
<b>C. Services financiers communautaires</b>					
1. Renforcement institutionnel	0,43	0,18	0,61	30	3
2. Crédit	2,00	-	2,00	-	9
3. Sous-direction	0,42	0,07	0,49	15	2
<b>Total partiel</b>	<b>2,84</b>	<b>0,26</b>	<b>3,10</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
<b>D. Gestion et administration</b>	<b>1,76</b>	<b>0,20</b>	<b>1,96</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>19,82</b>	<b>2,25</b>	<b>22,07</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
Provision pour aléas d'exécution	0,06	0,03	0,09	34	-
Provisions pour aléas financiers	0,32	0,03	0,34	8	2
<b>Coût total du projet</b>	<b>20,19</b>	<b>2,31</b>	<b>22,50</b>	<b>10</b>	<b>102</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres

38. **Financement.** Le FIDA fournira 19,30 millions de USD, soit 85,8% des coûts du projet, les contributions du gouvernement et des bénéficiaires/municipalités s'élevant respectivement à 2,40 millions de USD (12,6%) et à 800 000 USD (4,2%). Le plan de financement proposé est présenté au tableau 2.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en millions de USD)

Composantes	FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires / Municipalités		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
<b>A. Développement communautaire</b>											
1. Promotion et organisation	0,69	90,0	0,08	10,0	-	-	0,77	3,4	-	0,69	0,08
2. Formation	0,16	95,6	0,01	4,4	-	-	0,17	0,8	0,03	0,14	0,01
3. Communication	0,21	90,0	0,02	10,0	-	-	0,23	1,0	-	0,21	0,02
4. Participation des femmes	0,11	100,0	-	-	-	-	0,11	0,5	-	0,11	-
5. Sous-direction	0,89	96,9	0,03	3,1	-	-	0,92	4,1	0,08	0,81	0,03
<b>Total partiel</b>	<b>2,06</b>	<b>93,8</b>	<b>0,14</b>	<b>6,2</b>	-	-	<b>2,20</b>	<b>9,8</b>	<b>0,11</b>	<b>1,96</b>	<b>0,14</b>
<b>B. Investissements et services</b>											
1. Fonds de remise en état	3,50	100,0	-	-	-	-	3,50	15,6	0,70	2,80	-
2. Fonds d'investissement rural	8,46	82,5	0,99	9,7	0,80	7,8	10,25	45,6	0,88	8,38	0,99
3. Renforcement des entreprises de développement rural	0,18	94,6	0,01	5,4	-	-	0,19	0,8	0,03	0,15	0,01
4. Sous-direction	1,02	95,0	0,05	5,0	-	-	1,08	4,8	0,10	0,93	0,05
<b>Total partiel</b>	<b>13,16</b>	<b>87,6</b>	<b>1,06</b>	<b>7,0</b>	<b>0,80</b>	<b>5,3</b>	<b>15,02</b>	<b>66,7</b>	<b>1,70</b>	<b>12,26</b>	<b>1,06</b>
<b>C. Services financiers communautaires</b>											
1. Renforcement institutionnel	0,61	90,0	0,07	10,0	-	-	0,68	3,0	0,20	0,41	0,07
2. Crédit	1,00	50,0	1,00	50,0	-	-	2,00	8,9	-	2,00	-
3. Sous-direction	0,50	94,4	0,03	5,6	-	-	0,53	2,3	0,08	0,42	0,03
<b>Total partiel</b>	<b>2,10</b>	<b>65,7</b>	<b>1,10</b>	<b>34,3</b>	-	-	<b>3,20</b>	<b>14,2</b>	<b>0,28</b>	<b>2,82</b>	<b>0,10</b>
<b>D. Gestion et administration</b>	<b>1,97</b>	<b>94,7</b>	<b>0,11</b>	<b>5,3</b>	-	-	<b>2,08</b>	<b>9,2</b>	<b>0,22</b>	<b>1,76</b>	<b>0,11</b>
<b>Décaissement total</b>	<b>19,30</b>	<b>85,8</b>	<b>2,40</b>	<b>10,7</b>	<b>0,80</b>	<b>3,6</b>	<b>22,50</b>	<b>100,0</b>	<b>2,31</b>	<b>18,79</b>	<b>1,40</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



### **E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes**

39. **Passation des marchés.** Les consultants chargés de l'assistance technique seront engagés selon les modalités prévues dans l'accord de prêt. Les marchés de biens et de services feront l'objet d'appels d'offres internationaux au-delà de 200 000 USD et d'appels d'offres locaux entre 30 000 et 200 000 USD. Les biens et les services d'une valeur comprise entre 3 000 et 30 000 USD seront achetés auprès des fournisseurs locaux après comparaison d'au moins trois devis. Au-dessous de 3 000 USD, les achats seront effectués directement par le Comité de passation des marchés du projet, qui sera mis sur pied pour garantir la transparence des opérations.

40. **Décaissements.** Le prêt du FIDA sera décaissé conformément aux procédures définies dans l'accord de prêt et celles de l'institution coopérante. Pour la bonne marche des opérations, l'emprunteur ouvrira un compte spécial à la Banque centrale du Honduras ou dans une autre banque agréée par le FIDA. Crédité d'un montant initial de 2 000 000 USD, ce compte sera ensuite réapprovisionné selon les procédures définies dans l'accord de prêt et celles de l'institution coopérante. La date de clôture du prêt est fixée au 31 décembre 2005.

41. **Comptabilité, vérification et communication des comptes.** Toutes les institutions financées par le projet tiendront des comptes séparés qui seront ensuite consolidés par l'UEP. Les autorités confieront la vérification annuelle des comptes à un expert indépendant conformément aux procédures en vigueur. Le rapport de vérification des comptes sera envoyé chaque année au FIDA et à l'institution coopérante dans les six mois suivant la clôture de l'exercice budgétaire. L'UEP soumettra quant à elle des rapports préliminaires au FIDA et à l'institution coopérante tous les six mois.

### **F. Organisation et gestion**

42. **Participation des bénéficiaires et viabilité du projet.** La quasi-totalité des activités du projet sont axées sur la demande et il est prévu de renforcer les compétences des groupes d'utilisateurs en matière de prise de décision, en privilégiant surtout l'organisation et la formation. Des mécanismes de décision locaux seront en outre mis en place pour contribuer à la pérennité du projet. Parallèlement, les techniciens et responsables du projet veilleront à ne pas exercer une trop grande influence, sachant qu'ils ne sont pas appelés à rester dans la région. Des représentants des utilisateurs siègeront au Conseil d'administration du projet et au Comité d'approbation des projets. Ainsi, le programme de travail de l'UEP sera établi en fonction des propositions locales et non l'inverse.

43. **Exécution du projet.** Le Secrétariat à l'agriculture et à l'élevage sera chargé de l'exécution du projet. À cet effet, il créera une unité d'exécution du projet (UEP) dotée de son propre budget et indépendante sur le plan technique. L'UEP relèvera directement du Conseil d'administration du projet (CADP) et obéira aux règles de fonctionnement consignées dans un manuel de procédures. Le projet sera placé sous l'autorité du Secrétariat à l'agriculture et à l'élevage et assurera la coordination horizontale avec les différentes directions générales, notamment la Direction de l'agronomie et de la technologie (DICTA) et la Direction générale du développement agricole intégré (DGDAI). Il coordonnera également ses activités avec celles des deux autres projets actuellement financés par le FIDA au Honduras et d'autres institutions agricoles du secteur public présentes dans la région, notamment l'Office hondurien de développement de l'agroforesterie (COHDEFOR), l'Institut hondurien du café (IHCAFE) et l'Institut national de l'agriculture (INA). L'UEP et son état-major seront basés à Marcala (département de La Paz).



44. Cinq grands organes d'exécution seront mis en place: le CADP, le Comité d'approbation des projets financés par le FIR (CAP), le Comité local d'évaluation et de négociation pour les activités décentralisées du FIR (CAN), le Comité d'investissement municipal (COM) et l'Unité d'exécution du projet (l'UEP). Le CADP sera placé à la tête de cette structure et aura principalement pour mission de définir les politiques, les stratégies et les priorités du projet. C'est lui qui approuvera les règlements et les normes opérationnelles, le manuel de procédures, ainsi que les plans de travail et budgets annuels, et les états financiers vérifiés. Il nommera en outre le personnel d'encadrement du projet et assurera la coordination avec les différents organismes publics et privés.

45. Le CAP aura pour tâche d'administrer et d'approuver les décaissements du fonds d'investissement rural (FIR), comme indiqué précédemment dans la section relative à la composante investissements et services. Le FIR assurera, au moyen de prêts non remboursables, une partie du financement des microprojets soumis par les organisations d'utilisateurs à l'UEP. Quatre CAN seront établis - à Goascorán, à La Esperanza, à Camasca et à San Antonio del Norte. Ils classeront par ordre de priorité les propositions locales et passeront des marchés avec les constructeurs et les prestataires de services. Un projet de manuel de procédures pour le FIR se trouve dans l'annexe au texte principal du rapport de préévaluation. Le COM classe par ordre de priorité et approuvera les projets devant être financés par le FOR. L'UEP vérifiera que les propositions transmises au CAP pour approbation répondent aux critères du manuel de procédures. Le CAP sera saisi des projets dont le budget est compris entre 3 000 et 50 000 USD. Les projets d'un montant supérieur à 50 000 USD seront soumis au CADP et ceux de moins de 3 000 USD seront approuvés par le directeur du projet. Le décaissement dépend de la préparation d'un manuel de procédures précisant les règles de fonctionnement du FIR et du FOR, qui devra être approuvé par le FIDA.

46. L'UEP rendra compte directement au CADP et sera chargée de mettre en oeuvre les activités conformément à l'accord de prêt, aux règles opérationnelles et aux décisions prises par le CADP et le CAP. Elle exercera ses responsabilités dans quatre domaines: i) exécution des composantes du projet, ii) administration et contrôle interne, iii) administration du FIR et iv) planification et suivi.

47. Des accords spécifiques de gestion et de soutien logistique seront passés avec l'antenne du PNUD au Honduras. Ils couvriront: i) les contrats de sous-traitance avec les prestataires de services, les organisations paysannes et les ONG, et les travaux financés par le fonds d'investissement rural, et ii) l'achat de matériel et de véhicules.

48. Au niveau local, le projet sera mis en oeuvre avec la participation des organisations d'utilisateurs des services, des administrations locales et des EDR. Les bénéficiaires et les administrations municipales seront représentés au Comité d'approbation des projets locaux. Enfin, on renforcera les moyens dont dispose les conseils de développement municipaux (CODEM) et les conseils de développement communautaires (CODECO) pour qu'ils soient mieux à même d'appuyer les activités du projet.

49. **Déroulement du projet.** Le projet sera exécuté en trois phases: une phase préparatoire et une phase de démarrage suivie de la phase d'exécution à proprement parler. Il se déroulera sur une période de six ans. La première phase durera environ six mois et permettra de mettre en place tous les mécanismes nécessaires pour lancer les activités. Le principal objectif de la deuxième phase est de préparer les organisations d'utilisateurs des communautés les plus pauvres à formuler leurs propres projets de développement rural. L'accent sera mis à ce stade sur la motivation et la formation des utilisateurs et des responsables locaux, des fonctionnaires municipaux, des techniciens des EDR, ainsi que du personnel du projet et du Secrétariat à l'agriculture et à l'élevage. Pendant la phase d'exécution, il s'agira principalement de contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de microprojets de développement rural répondant aux besoins exprimés par les organisations du groupe cible.

50. **Participation des femmes.** Toutes les activités seront axées sur l'ensemble de la famille et veilleront à ce que les hommes et les femmes puissent accéder dans les mêmes conditions aux ressources et aux services du projet afin que ceux-ci profitent à tous les membres du ménage. Il sera tenu compte de l'expérience acquise en la matière dans le cadre des projets antérieurs du FIDA au Honduras. Un spécialiste des problèmes de discrimination sexuelle veillera à préserver l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les activités du projet.

51. **Suivi et évaluation** L'UEP comprendra une unité de planification et de suivi qui aura pour tâche: i) de mettre en oeuvre un système permettant d'informer régulièrement les différents responsables et décideurs du projet - y compris les représentants des bénéficiaires - sur l'état d'avancement des activités et les résultats obtenus, le suivi étant assuré avec la participation des bénéficiaires; et ii) d'intégrer les programmes présentés par les diverses unités du projet, avec l'aide de ces dernières, afin d'établir le programme annuel consolidé du projet.

52. Le processus d'évaluation, qui comprendra une étude de référence suivie d'évaluations à mi-parcours et terminales, sera confié à un organisme indépendant. Ce dernier s'intéressera tout particulièrement aux résultats du projet et à l'efficacité de l'approche axée sur la demande.

### **G. Justification économique**

53. **Production et commercialisation.** Plusieurs moyens sont envisagés pour développer la production et accroître les revenus: augmentation des rendements des cultures existantes, extension de la culture du café, diversification en faveur de cultures plus rentables - cultures maraîchères irriguées, notamment - amélioration de la productivité des ressources naturelles grâce à des mesures anti-érosion et à l'utilisation rationnelle des ressources forestières.

54. Les principales modifications techniques qu'il est prévu d'apporter aux systèmes de production sont les suivantes: préparation du sol, labour suivant les courbes de niveau et plantation de haies vives pour réduire l'érosion, accroître le contenu en matière organique du sol, ainsi que sa capacité de rétention de l'eau et sa fertilité. En ce qui concerne les denrées de base - haricots et maïs principalement - , l'utilisation de semences améliorées permettra d'augmenter les rendements, de même que la densité de végétaux à l'hectare. L'association de maïs et de légumineuses de couverture, pratique intégrée qui a déjà démontré son efficacité, permettra également d'améliorer la fertilité et la productivité des sols. Étant donné les problèmes que pose l'entreposage des récoltes, on a déjà encouragé l'utilisation de petits silos à grains de fabrication locale pour réduire les pertes, et le projet se propose de répondre aux nouveaux besoins exprimés dans ce domaine par les organisations et les communautés.

55. En ce qui concerne la production de café, le projet prévoit la taille ou le remplacement des caféiers, l'augmentation du nombre d'arbustes à l'hectare et la plantation de bananiers comme culture d'ombrage complémentaire. L'utilisation d'engrais organiques suscite beaucoup d'intérêt. Toutes les activités liées à la récolte, à la manutention après récolte, ainsi qu'au décorticage et au séchage des grains contribueront en outre à accroître la valeur marchande de la production.

56. Certaines des organisations parmi les plus structurées seront en mesure d'élargir leurs activités par divers moyens: introduction de cultures horticoles intensives, irrigation, utilisation de techniques appropriées, financement, amélioration de la manutention après récolte et de la commercialisation. Dans le domaine de la transformation et de l'entreposage des produits agricoles, les micro-entreprises appuyées par le projet comprendront notamment la fabrication de petits silos à grains, le séchage des grains, le traitement du café et de petits ateliers de menuiserie.

57. **Avantages et bénéficiaires.** On estime à 11 500 les familles de petits exploitants qui bénéficieront directement des investissements et des activités rémunératrices, et le projet comptera au total quelque 69 000 bénéficiaires.

58. La superficie des terres cultivées augmentera très peu (270 ha pour le café et 40 ha pour les cultures maraîchères irriguées), mais on prévoit un gain de productivité de 100% pour le café, 60% pour le maïs, 50% pour les haricots et 40% pour les pommes de terre. La production animale (bovins de laiterie et de boucherie et petit bétail) devrait également enregistrer de meilleurs rendements. Au total, on estime que la production sera 1,8 fois supérieure au niveau qu'elle atteindrait sans le projet, soit une progression de 5,45 millions de USD pour une valeur totale de 12,3 millions de USD. Le revenu familial tiré des activités agricoles devrait passer à 550 USD par an, puis à 1 125 USD lorsque le projet aura atteint son rythme de croisière, tandis que la rémunération de la main-d'oeuvre familiale serait portée de 4,7 à 6 USD par jour. On prévoit que le projet aboutira à la création de 368 000 journées de travail.

59. **Analyse économique et faisabilité.** L'analyse économique fait ressortir un taux de rentabilité interne (TRI) de 14,1% et une valeur actualisée nette de 5,9 millions de USD, ce qui donne un ratio avantages/coûts de 1,23. D'après l'analyse de sensibilité, une réduction de 10% des avantages ferait tomber le TRI à 11%, et une réduction de 20% le ramènerait à 7,6%, ce qui est légèrement inférieur au coût d'opportunité du capital. Le ratio avantages/coûts passerait à 1,11 dans le premier cas et à 0,99 dans le second. Une augmentation des coûts aurait moins d'impact. Si elle se chiffrait à 20%, le TRI tomberait à 8,8%, ce qui reste supérieur au coût d'opportunité du capital. La variable la moins sensible est le taux d'intégration des bénéficiaires dans le projet. Même avec un retard de trois ans, le TRI reste égal au coût d'opportunité du capital et le ratio avantages/coûts s'établit à 1,0. Une augmentation de 25% des salaires ramènerait le TRI à 12,6% et le ratio avantages/coûts à 1,17.

## H. Risques

60. Malgré le bilan positif du PLANDERO, les modalités pratiques de la sous-traitance des activités de production et des services financiers financés par l'État et les donateurs internationaux ne s'inscrivent pas encore dans un cadre institutionnel bien structuré. La sélection des prestataires de services privés et des organisations paysannes, l'attribution des contrats et, dans une moindre mesure, le transfert des fonds publics aux organisations paysannes, aux ONG et autres organismes sont régis par des règles et des procédures d'appels d'offres extrêmement lourdes et bureaucratiques. Cette situation nuit à l'instauration d'un climat de confiance indispensable entre les parties concernées. En outre, le marché local des services est encore sous-développé et ne peut pas être exploité par l'intermédiaire des procédures habituelles d'appels d'offres que les organismes publics et internationaux demandent d'appliquer. On espère donc que l'approche novatrice du projet trouvera un écho au-delà de la zone d'intervention et que le secteur privé y répondra favorablement en accentuant sa présence dans la région. Enfin, l'application des méthodes opérationnelles du PNUD au Honduras permettra d'obtenir une plus ample marge de manoeuvre.

## I. Impact sur l'environnement

61. Aucun microprojet ayant un impact négatif sur l'environnement ne bénéficiera de l'aide du projet. Au contraire, un grand nombre des activités envisagées auront un effet positif, notamment celles qui visent à combattre l'érosion (meilleure préparation du sol et augmentation de sa teneur en éléments organiques, plantation de haies vives, etc.), à encourager l'exploitation durable des ressources forestières (réduction de la culture sur brûlis, financement de petites pépinières, etc.) et à aider les communautés dans leurs efforts de reboisement des petits bassins versants. Il n'y a aucun risque de contamination des eaux de surface ou souterraines par des pesticides ou des engrais. Enfin, par leur

nature même et la façon dont elles seront mises en oeuvre, les pratiques agricoles proposées devraient contribuer à la durabilité de la production ainsi qu'à la conservation des ressources naturelles et de l'environnement en général.

### **J. Aspects novateurs**

62. Le projet prévoit:

- a) un certain nombre d'activités et de mécanismes novateurs qui n'ont jamais été expérimentés jusqu'ici au Honduras, ou du moins jamais à une telle échelle. Ces nouveaux aspects reflètent à la fois les recommandations formulées lors de l'évaluation du portefeuille, la stratégie mise au point pour le Honduras, les conclusions de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et les observations de la mission.
- b) un *mécanisme de ciblage explicite* en faveur des communautés et des régions les plus pauvres et les plus marginalisées, qui permettra de focaliser l'attention sur les populations indigènes, les paysans sans terre, les femmes et les jeunes. La sélection des bénéficiaires sera fonction de la typologie des différents groupes de pauvres définis dans l'étude de référence. De plus, un *processus d'évaluation des besoins* permettra aux groupes visés de définir les microprojets qui répondent à leurs intérêts. Des *mécanismes de correction des discriminations sexuelles et ethniques* seront mis en place au sein des communautés et des familles, sous la responsabilité d'une unité de l'UEP spécialement chargée de ces questions. Autre caractéristique, la *sécurité alimentaire des ménages* est conçue comme une stratégie qui vise à mettre un terme à l'appauvrissement constant de la population cible.
- c) des *mécanismes visant à garantir la participation des bénéficiaires et de leurs organisations* à tous les stades de la planification, de la prise de décisions, de l'attribution des contrats et du suivi et de l'évaluation des services, y compris au sein du CADP et du CAP. Le projet définit en outre une série de *critères d'exécution* essentiels qui doivent assurer l'application de la démarche adoptée.

### **TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

63. Un accord de prêt entre la République du Honduras et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

64. La République du Honduras est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

65. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

## QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

66. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Honduras un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 750 000 DTS) venant à échéance le 1er septembre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Fawzi H. Al-Sultan

## **RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 26 novembre 1998)

1. Aux fins de la composante services financiers, le Gouvernement du Honduras (ci-après dénommé le Gouvernement) met à disposition des IFIn les montants affectés au fonds de crédit et tout autre montant pouvant s'avérer nécessaire pour la bonne exécution de ladite composante, conformément aux accords de gestion des fonds conclus par l'UEP et les IFIn avec l'approbation préalable du FIDA. Le Gouvernement veille à ce que les IFIn transmettent lesdits montants aux IFL comme le prévoient les accords de prêt conclus par les IFIn et les IFL dont la forme et la teneur ont été préalablement agréées par le FIDA et qui sont conformes au règlement en matière de crédit.
2. Le Gouvernement veille à ce que l'UEP ouvre et maintienne un compte du projet libellé en lempiras dans une institution financière agréée par le FIDA se trouvant à Marcala, Département de La Paz, sur lequel il dépose sur ses propres ressources un montant initial de 130 000 lempiras. Il réapprovisionne par la suite tous les ans ce compte en versant les fonds de contrepartie nécessaires qu'il lui appartient de fournir, tels qu'estimés dans le plan de travail annuel. Le directeur de l'UEP et le chef de l'Unité administrative sont pleinement autorisés à gérer conjointement le compte du projet.
3. Le Gouvernement veille à ce que les IFIn établissent et maintiennent un fonds de roulement pour y placer le principal et les intérêts, nets des dépenses de fonctionnement et autres dépenses, reçus par l'intermédiaire des IFL sur les microcrédits octroyés aux paysans au titre du projet. Les montants disponibles sur le fonds de roulement seront utilisés par les IFIn pour octroyer par l'intermédiaire des IFL de nouveaux microcrédits conformes en substance aux termes de l'accord de prêt, au moins jusqu'à ce que le principal, les intérêts et autres dépenses afférentes au prêt aient été intégralement réglés.
4. Au cours de l'exécution du projet, le Gouvernement et le FIDA révisent périodiquement les taux d'intérêt à appliquer aux prêts consentis sur les fonds du prêt. Le Gouvernement, le cas échéant, prend telles mesures conformes à ses politiques qui pourraient se révéler nécessaires pour harmoniser ses taux d'intérêt avec la politique du FIDA en matière de taux de rétrocession.
5. En vertu du paragraphe 4, le Gouvernement veille à ce que les IFIn et les IFL réduisent à un minimum les coûts relatifs aux services financiers communautaires dans la mesure où ils affectent la marge d'écart d'intérêt.
6. Le Gouvernement s'engage à inclure tous les ans dans le projet de budget national: i) les fonds de contrepartie requis pour assurer l'exécution complète et ininterrompue du projet qui se chiffrent globalement à l'équivalent de 2 400 000 USD; et ii) les dépenses courantes de fonctionnement du projet après son achèvement, pour une période de trois ans, et notamment les dépenses supplémentaires de vulgarisation dont les coûts et le financement devront être clairement établis avant la fin de la dernière année du projet.

## ANNEXE

7. Le Gouvernement, par l'intermédiaire du CADP, soumet à l'examen du FIDA et de l'institution coopérante, pour commentaires et approbation, les plans de travail annuels au plus tard le 1er octobre de chaque année, c'est-à-dire avant le commencement de l'année budgétaire en question. Lesdits plans de travail seront basés sur les plans de travail et budget annuels correspondants dûment préparés par les agents d'exécution du projet. Le Gouvernement veille à ce que le CADP tienne compte des observations et commentaires que le FIDA et l'institution coopérante pourraient faire sur les plans de travail annuels et les incorporent dans la version finale desdits plans.

8. Une mission de bilan/évaluation à mi-parcours aura lieu la troisième année du projet au plus tard. Elle comprendra des représentants du Gouvernement, du FIDA et de l'institution coopérante et procédera à un bilan/évaluation des résultats obtenus et des difficultés rencontrées et proposera, le cas échéant, des modifications nécessaires pour atteindre les objectifs assignés au projet et pallier les difficultés. Le Gouvernement veille à ce que les recommandations de la mission soient appliquées dans un laps de temps raisonnable et à la satisfaction du FIDA.

9. Le Gouvernement veille à ce que tous les achats de biens financés sur les fonds du prêt soient exemptés de droits, impôts et taxes.

10. L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée aux conditions additionnelles suivantes:

- a) l'UEP et le CADP ont été dûment constitués conformément aux dispositions des paragraphes 2, 3 et suivants de l'annexe 4 de l'accord de prêt;
- b) le directeur et le directeur adjoint de l'UEP ont été dûment nommés par le CADP comme stipulé au paragraphe 4 c) de l'annexe 4 de l'accord de prêt, à la satisfaction du FIDA, et sont entrés en fonction;
- c) le Gouvernement a inclus dans le budget national une allocation correspondant aux premiers versements au compte du projet comme stipulé par l'article 4.02 de l'accord de prêt.

11. Aucun décaissement ne sera effectué sur les fonds du prêt en ce qui concerne:

- a) les véhicules, l'équipement et le mobilier, le fonds de remise en état des infrastructures municipales (FOR) et les services sous-traités tant qu'un accord pour la gestion des fonds pertinents n'a pas été conclu par l'UEP et une agence d'administration des marchés sous réserve de l'approbation préalable du FIDA;
- b) le FIR, tant que le règlement opérationnel de ce fonds ayant obtenu l'approbation préalable du FIDA n'a pas été adopté;
- c) le FOR, tant que le règlement opérationnel de ce fonds ayant obtenu l'approbation préalable du FIDA n'a pas été adopté;
- d) le fonds pour le crédit et l'assistance technique (ayant trait à une IFIn déterminée) tant que: i) le règlement en matière de crédit n'a pas été adopté avec l'agrément du FIDA, et ii) un accord de gestion des fonds n'a pas été conclu entre l'UEP et ladite IFIn avec l'accord préalable du FIDA.



## COUNTRY DATA HONDURAS

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 1995 1/</b>	<b>112</b>	<b>GNP per capita (USD) 1996 2/</b>	<b>660</b>
<b>Total population (million) 1996 1/</b>	<b>6</b>	<b>Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-96 2/</b>	<b>1.2</b>
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 1996 1/</b>	<b>50</b>	<b>Average annual rate of inflation, 1990-96 2/</b>	<b>20.0</b>
<b>Local currency</b>	<b>Lempira (HNL)</b>	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	<b>HNL 13.3</b>
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1980-96 1/	3.2	GDP (USD million) 1996 1/	4 011
Crude birth rate (per thousand people) 1996 1/	35	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	2.7
Crude death rate (per thousand people) 1996 1/	6	1990-96	3.5
Infant mortality rate (per thousand live births) 1996 1/	44	Sectoral distribution of GDP, 1996 1/	
Life expectancy at birth (years) 1996 1/	67	% agriculture	21.7
Number of rural poor (million) 1/	2	% industry	30.9
Poor as % of total rural population 1/	46.0	% manufacturing	18.3
Total labour force (million) 1996 1/	2	% services	47.4
Female labour force as % of total, 1996 1/	30.2	Consumption, 1996 1/	
<b>Education</b>		General government consumption (as % of GDP)	9.5
Primary school gross enrolment (% of relevant age group) 1995 1/	<i>111.0</i>	Private consumption (as % of GDP)	63.2
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	98.1	Gross domestic savings (as % of GDP)	27.4
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	n.a.	Merchandise exports, 1996 1/	845
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	n.a.	Merchandise imports, 1996 1/	1 922
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1990-96 1/	18.0	Balance of merchandise trade	-1 078
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 1990-95 1/	5.6	before official transfers, 1996 1/	- 443
Physicians (per thousand people) 1994 1/	<i>0.4</i>	after official transfers, 1996 1/	- 201
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	n.a.	Foreign direct investment, 1996 1/	75
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	n.a.	<b>Government Finance</b>	
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	n.a.	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP) 1995 1/	n.a.
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 1995 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports 1996 1/	15.5	Total external debt (USD million) 1996 1/	4 453
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1994-96 1/	340	Total external debt (as % of GNP) 1996 1/	14.1
Food production index (1989-91=100) 1994-96 1/	104	Total debt service (% of exports of goods and services) 1996 1/	28.8
<b>Land Use</b>		Nominal lending rate of banks, 1996 1/	29.7
Agricultural land as % of total land area, 1994 4/	31.9	Nominal deposit rate of banks, 1996 1/	16.7
Forest area (km <sup>2</sup> thousand) 1995 1/	41		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	36.8		
Irrigated land as % of cropland, 1994-96 1/	3.6		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1998

2/ World Bank, *Atlas*, 1998

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997

4/ World Bank, *The World Development Indicators CD-ROM*, 1998



## PREVIOUS IFAD LOANS TO HONDURAS

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/ Grant Amount	Disbursement (as percentage of approved amount)
Rural Development Project for the Western Region	IFAD	IDB	HC	19-Dec-79	2-May-80	31-Dec-87	G - I - 19 - HO	SDR	270 000	
Santa Barbara Rural Development Project	IFAD	BCIE	I	14-Sep-82	3-Feb-84	31-Mar-90	L - I - 29 - HO L - I - 99 - HO	SDR	7 700 000 10 850 000	99% 23%
Intibucá-La Paz Rural Development Project	IFAD	IDB	I	29-Apr-87	19-Aug-88	31-Dec-97	L - I - 203 - HO	SDR	4 850 000	67%
Agricultural Development Programme for the Western Region (PLANDERO)	IFAD	BCIE	HC	15-Sep-93	28-Nov-94	30-Jun-00	L - I - 336 - HN	SDR	5 500 000	45%
Rural Development Project in the Central Eastern Region	IFAD	BCIE	HC	29-Apr-97	18-Feb-98	30-Jun-04	G - I - 28 - HN L - I - 446 - HN	USD SDR	95 000 8 900 000	100% 8%

Note: HC = highly concessional  
I = intermediate



## MARCO LÓGICO

OBJETIVO	INDICADORES	MEDIOS DE VERIFICACIÓN	SUPUESTOS/RIESGOS
<p><b>I. FIN</b></p> <p><b>Objetivo Macro</b></p> <p>Crear y fortalecer sosteniblemente los mecanismos de participación comunitaria que faciliten reducir las restricciones causantes de la pobreza de la población de la región sur-occidental de Honduras, en relación a la seguridad alimentaria, ingresos monetarios, equidad, producción y productividad, preservación de los recursos naturales, movilización de recursos financieros y la inserción en el mercado (demanda y oferta) de servicios.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 260 comunidades participan en todo el proceso de decisión del proyecto (Junta Directiva, Comité de Aprobación de Proyectos, comités de desarrollo comunitario) en los seis años de ejecución.</li> <li>• 11 500 familias consumen, al menos, la dieta básica (alimentación y nutrición asegurada) al finalizar el proyecto.</li> <li>• 11 500 familias incrementan su nivel de ingreso per cápita actual (USD 580/anual) en un 20% al finalizar el proyecto.</li> <li>• El 100% de las familias participantes desarrollan sus actividades productivas bajo el enfoque de medio ambiente desde 1999 a 2005.</li> </ul>	<p>Línea de base del proyecto</p> <p>Evaluación de medio término, final y ex-post</p> <p>Memorias anuales</p>	<p>Estabilidad política y macroeconómica del país</p> <p>Condiciones agroecológicas favorables</p>
<p><b>II. PROPOSITO</b></p> <p><b>Objetivo del Proyecto</b></p> <p>Crear y fortalecer un mercado (demanda y oferta) de servicios de desarrollo rural, para mejorar la capacidad de decisión de las familias participantes para que demanden apoyo a la producción, organización, planificación, gerencia y finanzas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 500 familias participan en las instancias locales para demandar servicios al proyecto en los seis años de ejecución.</li> <li>• 22% de los participantes son mujeres al finalizar el proyecto.</li> <li>• 10 Empresas de Desarrollo Rural ofrecen servicios a las comunidades en los seis años de ejecución.</li> <li>• 150 CODEM y CODECO, participan en el proyecto desde 1999 a 2005.</li> <li>• 3 IF y 50 IFL participan en la canalización de fondos a las familias rurales desde 1999 a 2005.</li> <li>• 590 proyectos/solicitudes de financiamiento comunales aprobados, desde 1999 a 2005.</li> </ul>	<p>Línea de base del proyecto</p> <p>Evaluación de medio termino, final y ex-post</p> <p>Informe de actividades</p> <p>Informes de las EDR contratadas</p> <p>Memorias anuales</p> <p>Estudios específicos</p>	<p>No existen en la zona otros programas con filosofía diferenciada a la propuesta del proyecto</p> <p>Empoderamiento de las acciones del proyecto por parte de las comunidades.</p>



OBJETIVO	INDICADORES	MEDIOS DE VERIFICACIÓN	SUPUESTOS/RIESGOS
<b>OBJETIVOS ESPECÍFICOS/PRODUCTOS</b>			
<p><b>A. Gestión y Administración del Proyecto</b></p> <p>Operativizar un sistema gerencial del proyecto contemplando la integración del sector privado, público y las comunidades beneficiarias.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seleccionados y contratados el 100% del personal que se requiere para la ejecución del proyecto en el primer año.</li> <li>• El POA está acordado en consenso a fines de cada año.</li> <li>• Las desviaciones entre lo planificado y ejecutado se reducen anualmente en un 10%.</li> <li>• Se contrata al menos 10 Empresas de Desarrollo Rural para la prestación de servicios técnicos desde 1999 a 2005.</li> <li>• Se firman cinco (5) convenios de cooperación institucional con organismos afines al proyecto, desde 1999 a 2005.</li> </ul>	<p>Contratos y convenios firmados</p> <p>Auditorías externas</p> <p>Registros contables</p> <p>Estados financieros</p>	<p><b>Las leyes del país permiten la flexibilidad en la aplicabilidad de las normas creadas por el proyecto.</b></p>
<p><b>B. Desarrollo Comunitario</b></p> <p>Dinamizar el mercado de servicios de desarrollo rural, fortaleciendo las capacidades organizativas y de gestión para la formulación de la demanda de los productores, apoyar la creación y competencia de la oferta institucional y facilitar el encuentro de ambos segmentos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 500 familias participan en las acciones que promueve el proyecto.</li> <li>• 590 organizaciones operan con visión empresarial y en proceso de inserción en el mercado en los seis años de ejecución.</li> <li>• 590 líderes comunitarios e igual cantidad de productores innovadores participando en la entrega de servicios en organización empresarial, mercadeo, y apoyo a la producción en los seis años de ejecución.</li> </ul>	<p>Informes anuales</p> <p>Informe de medio término</p> <p>Evaluación ex-ante y ex-post</p>	<p>Todas las familias participan activamente</p> <p>No hay en la zona otras instituciones de desarrollo con diferente filosofía a la que promueve el proyecto.</p>





OBJETIVO	INDICADORES	MEDIOS DE VERIFICACIÓN	SUPUESTOS/RIESGOS
<p><b>B1. Promoción y organización</b></p> <p>Las familias conocen, aceptan, se organizan y participan en la formulación de demandas al proyecto.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Definidos por niveles de pobreza 29 municipios de la región.</li> <li>• 260 comunidades seleccionadas en base a los criterios establecidos.</li> <li>• Capacitados 150 técnicos de las EDR, en metodologías participativas y en el programa de promoción en los seis años de ejecución.</li> <li>• 38 municipios informados de los Servicios de Desarrollo Rural, que ofrezca el proyecto en los seis años de ejecución.</li> <li>• 590 grupos de productores organizados y formulando igual número de proyectos, desde 1999 a 2005.</li> <li>• 150 subcomisiones productivas del CODECO/CODEM funcionando en los seis años de ejecución.</li> <li>• 260 planes comunitarios de desarrollo elaborados en los seis años de ejecución.</li> </ul>	<p>Sistema de información del Departamento de Seguimiento.</p> <p>Informes de eventos de inducción y capacitación a las EDR</p> <p>Informes de eventos de promoción de EDR</p> <p>Informes de supervisión y control de calidad</p> <p>Documentos de diagnóstico y planes de desarrollo comunitario</p> <p>Informes de las EDR</p>	<p>Líderes municipales y comunitarios apoyan adecuadamente la selección de participantes</p> <p>Las familias desean participar</p> <p>Inexistencia de injerencias políticas en la selección de participantes</p>
<p><b>B2. Capacitación</b></p> <p>Dotar a los productores de los conocimientos, habilidades y destrezas para el éxito de las actividades propuestas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 590 grupos capacitados adoptan tecnologías para mejorar su sistema de producción y productividad y participan en el mercado en los seis años de ejecución.</li> <li>• 550 productores innovadores capacitados en metodologías de transferencia y de conocimientos técnicos, en los seis años de ejecución.</li> <li>• 200 jóvenes y escolares incorporados a los procesos de formación, en los seis años de ejecución.</li> <li>• 150 CODEM y CODECO capacitados en gestión de desarrollo local, en los seis años de ejecución.</li> </ul>	<p>Registro de eventos de capacitación</p> <p>Base de datos</p> <p>Informes de EDR</p> <p>Informes de supervisión y control de calidad</p> <p>Evaluación de medio término</p> <p>Estudios de caso</p> <p>Informes periódicos</p>	<p>Existencia de oferentes de capacitación especializados y con experiencia.</p> <p>Selección adecuada de los participantes de los grupos.</p> <p><b>Capacidad de replicabilidad de los conocimientos recibidos</b></p>





OBJETIVO	INDICADORES	MEDIOS DE VERIFICACIÓN	SUPUESTOS/RIESGOS
<p><b>D. Servicios financieros comunitarios</b></p> <p>Crear las condiciones básicas para que las familias participantes accedan a los servicios financieros comunitarios</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 500 familias atendidas por el proyecto ahorran y reciben crédito en seis (6) años.</li> <li>• Un sistema de control y supervisión operando.</li> <li>• 3 convenios de administración de fondos con IF, operando desde 1999 a 2005.</li> <li>• 50 IFL intermediando recursos (21 cajas de segundo grado, 12 cooperativas y 17 cajas de primer grado) en los seis (6) años de ejecución.</li> <li>• 50 Intermediarias Financieras Locales fortalecidas empresarialmente en los seis (6) años de ejecución.</li> <li>• 250 funcionarios y socios capacitados para manejar su organización en los seis (6) años de ejecución.</li> <li>• 50 manuales operativos y contables aplicados en los seis (6) años de ejecución.</li> <li>• Un sistema de calificación y seguimiento operando desde 1999 a 2005.</li> </ul>	<p>Sistema de seguimiento y evaluación</p> <p>Informes anuales</p> <p>Evaluaciones intermedias</p> <p>Estados Financieros</p> <p>Informes de cartera de IF e IFL</p>	<p>Marco regulador del sistema financiero rural favorable</p> <p>Apropiación del sistema por parte de los beneficiarios</p> <p>Aceptación de las condiciones del redescuento por parte de las IFL.</p> <p>Disponibilidad de tiempo por parte de las IFL para recibir la capacitación</p>

**Siglas:**

<b>EDR:</b>	Empresa de Desarrollo Rural
<b>CODEM:</b>	Consejo de Desarrollo Municipal
<b>CODECO:</b>	Consejo de Desarrollo Comunitario
<b>IF:</b>	Institución Financiera
<b>IFL:</b>	Intermediaria Financiera Local
<b>POA:</b>	Plan Operativo Anual

## OBJETIVOS, COMPONENTES, ACTIVIDADES Y PARÁMETROS PRODUCTIVOS Y FINANCIEROS

### OBJETIVO GENERAL

Crear/fortalecer un mercado sostenible de servicios de desarrollo rural en el área del proyecto, que contribuya a eliminar las principales manifestaciones de la pobreza (seguridad alimentaria, ingreso monetario, medio ambiente y equidad)

### OBJETIVOS ESPECÍFICOS

(1) Fortalecer las capacidades organizativas y de gestión para la formulación de la demanda de los productores, apoyar la creación y competencia de la oferta institucional y facilitar el encuentro de ambos segmentos

(2) El funcionamiento del Fondo de Inversiones Rurales que asegure el acceso de las organizaciones del grupo meta a servicios técnicos e inversiones de infraestructura

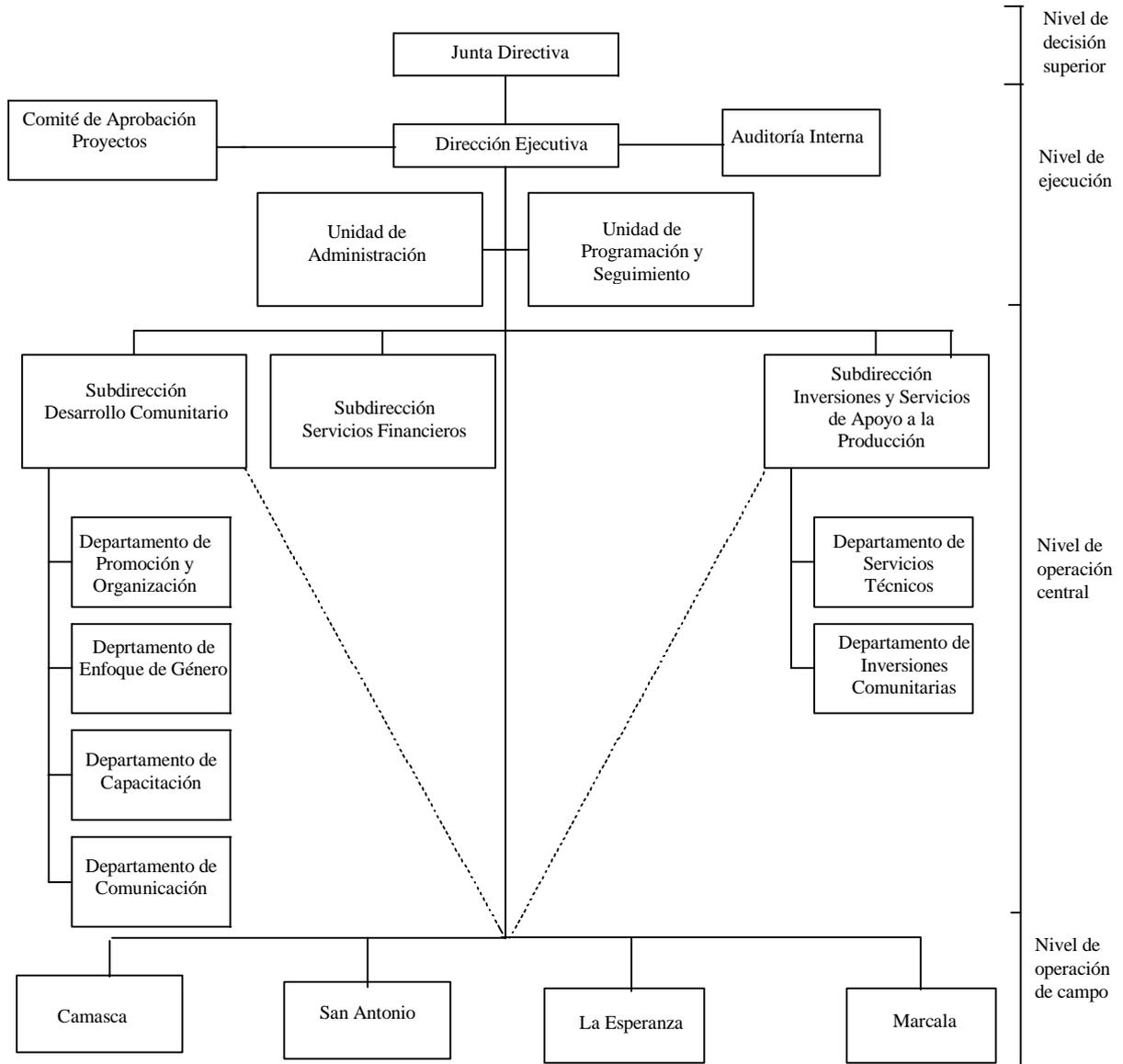
(3) Favorecer el acceso a los servicios financieros -ahorro y crédito- de las familias que forman el grupo meta del proyecto

(4) Operativizar un sistema gerencial del proyecto, contemplando la integración del sector público y privado y las organizaciones de base

COMPONENTES	ACTIVIDADES	Años						Total	COSTOS Y FINANCIAMIENTO DEL PROYECTO				
		1	2	3	4	5	6		COMPONENTES	USD millón	IFAD %	GoH %	Benef. %
<b>A. Desarrollo Comunitario</b>													
- Promoción y organización	Identificación y localización de las organizaciones (Comunidades)	27	80	80	53	20	-	260	<b>A. Desarrollo Comunitario</b>	<b>2.20</b>	94	6	-
	Capacitación técnicos EDR's en metodologías participativas y promoción	15	46	46	31	12	-	150	<b>B. Inver. y Ser. Técnicos</b>	<b>11.52</b>	84	9	7
- Capacitación	Capacitación a Productores Innovadores (PRIN)	59	177	177	118	59	-	590	<b>C. Servicios Financieros</b>	<b>3.20</b>	66	34	-
	Capacitación a Técnicos UEP en	26	26	26	26	26	26	156	<b>D. Administra. y Gerencia</b>	<b>2.08</b>	95	5	-
	<i>Coordinación de las actividades de capacitación (USD'000)</i>	55	21	21	21	21	21	161	<b>COSTO TOTAL</b>	<b>19.00</b>	<b>83</b>	<b>13</b>	<b>4</b>
	<i>Contratos de servicios de Promoción (USD'000)</i>	70	220	220	150	70	-	730	<b>CATEGORÍAS</b>				
- Comunicación	<i>Información familias rurales de servicios y actividades del proyecto (USD'000)</i>	44	35	44	32	32	32	218	<b>A. Vehículos y Equipos</b>	<b>0.44</b>	90	10	-
- Enfoque de Género	<i>Garantizar equidad en el acceso a los servicios y beneficios (USD'000)</i>	17	17	17	17	17	17	101	<b>B. Crédito</b>	<b>2.00</b>	50	50	-
- Sub dirección	<i>Coordinar las actividades del componente y unidades locales (USD'000)</i>	209	131	131	131	131	131	866	<b>C. Infraestructura</b>	<b>4.38</b>	90	10	-
									<b>D.1. Asistencia Técnica</b>	<b>4.80</b>	80	10	10
<b>B. Inversiones y Servicios Técnicos</b>									<b>D.2. Estudios y Auditorías</b>	<b>3.17</b>	90	10	-
- Fondo de Inversiones Rurales	Mejoramiento y mantenimiento de caminos para la producción (km.)	-	20	50	70	50	10	200	<b>E. Salarios</b>	<b>3.01</b>	100	-	-
	Instalación y puesta en funcionamiento de sistemas de riego (Nro.)	-	15	20	30	20	15	100	<b>F. Costos de Operación</b>	<b>0.88</b>	86	14	-
	Reforestación de microcuencas (has.)	-	135	345	345	300	-	1,125	<b>G. Mant. Infraestructura</b>	<b>0.32</b>	-	-	100
	Establecimiento de barreras vivas (metros lineales '000)	-	684	1,710	1,710	1,596	-	5,700	<b>TOTAL</b>	<b>19.00</b>	<b>83</b>	<b>13</b>	<b>4</b>
	Transferencia de tecnología y capacitación a beneficiarios (grupos)	-	59	177	177	118	59	590	<b>TRANSFERENCIA A LOS BENEFICIARIOS</b>				
	<i>Ejecución FIR (inversiones, servicios y mantenimiento infraestructura) (USD'000)</i>	170	810	1,900	2,700	2,730	1,940	10,250	Directa	64%			
- Fortalecimiento de las EDR	<i>Mejorar la calidad y la eficiencia de la oferta de servicios técnicos (USD'000)</i>	50	25	25	25	25	25	177	USD (millones)	12.10			
- Sub dirección	<i>Coordinar las actividades del componente y unidades locales (USD'000)</i>	214	128	143	173	173	169	1,000					
<b>C. Servicios Financieros Comunitarios</b>													
	Incorporación IFL's (Nro.)	3	5	15	20	7		50	<b>BENEFICIOS DE LA PRODUCCIÓN AGROPECUARIA</b>				
	Beneficiarios de crédito agropecuario y microempresarial	400	1,000	1,200	1,100	700	400	4,800	Incrementos en la producción (USD'000)			12,392	
- Fortalecimiento Institucional	<i>Fortalecimiento de las instituciones financieras (USD'000)</i>	101	83	142	179	70	35	609	Incrementos en las jornadas trabajadas (miles)			375	
- Fondo de Crédito	<i>Requerimientos netos del Fondo de Crédito</i>	140	420	520	450	310	160	2,000	Ingresos de la familias - año meta- (USD)			1,125	
- Subdirección Servicios Financieros	<i>Coordinación, supervisión y control actividades del componente</i>	129	77	78	71	61	75	491					
<b>D. Administración y Gerencia</b>													
	<i>Operativizar el sistema gerencial del proyecto (USD'000)</i>	311	232	262	287	283	258	1,633	<b>ANALISIS ECONOMICO</b>				
	<i>Seguimiento y Evaluación (USD'000)</i>	125	27	47	27	27	77	330	<b>ESCENARIO</b>		<b>TIR</b>	<b>B/C</b>	
									Base	14%	1.23		
	<i>Beneficios del Proyecto (Nro.)</i>	-	1,455	3,395	3,495	3,155	-	11,500	Benef. -10%	11%	1.11		
	<i>Total gastos anuales (sin incluir contingencias)</i>	1,634	2,226	3,552	4,263	3,950	2,941	18,565	Costos +10%	11%	1.12		
									Atraso Incorp. Benef. 2 años	10%	1.07		



# ORGANIZACIÓN Y ADMINISTRACIÓN



## ANÁLISIS FINANCIERO Y ECONÓMICO

## Cálculo de la Tasa Interna de Retorno (USD '000)

Años	Valor de los Beneficios Incrementales	Valor Inversiones	Costos Insumos	Costos de la Mano de Obra Familiar	Costos Totales del Proyecto	Costos Recurrentes Años 7-20	Beneficios Netos Incrementales
1	0	0	0	0	1,467	0	-1,467
2	219	72	108	74	1,716	0	-1,751
3	855	145	358	266	2,829	0	-2,742
4	1,749	217	608	472	3,533	0	-3,082
5	2,773	217	821	661	3,375	0	-2,300
6	3,523	109	844	690	2,604	0	-724
7	4,099	44	858	709	0	250	2,238
8	4,499	54	860	723	0	250	2,612
9	4,734	69	860	730	0	250	2,825
10	4,844	69	860	731	0	250	2,934
11	4,911	23	860	731	0	250	3,046
12	4,952	16	860	731	0	250	3,094
13	4,987	54	860	731	0	250	3,092
14	5,019	69	860	731	0	250	3,108
15	5,045	69	860	731	0	250	3,135
16	5,068	23	860	731	0	250	3,203
17	5,085	16	860	731	0	250	3,227
18	5,097	54	860	731	0	250	3,202
19	5,103	69	860	731	0	250	3,193
20	5,106	69	860	731	0	250	3,195
<b>Tasa Interna de Retorno</b>							14.1%
<b>Tasa de Actualización</b>							8.0%
<b>Valor Presente Neto</b>							5,918
<b>Relación Costo/Beneficio</b>							1.23
<b>Análisis de los Valores Críticos</b>							
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>Costo Total</b>
<b>VPN</b>	31,306	810	6,382	5,288	11,610	1,299	25,388
<b>COEF</b>	81.1%	830.8%	192.7%	211.9%	151.0%	555.7%	123.3%
<b>C-V</b>	-18.9%	730.8%	92.7%	111.9%	51.0%	455.7%	23.3%

## Sensibilidad de los Indicadores de Rentabilidad

	TIR	VPN (USD '000)	B/C
<b>1. Proyecto Pleno</b>	14.1%	5,918	1.23
<b>2. Reducción de Beneficios en:</b>			
	10%	2,788	1.11
	20%	-343	0.99
<b>3. Incremento de Costos en:</b>			
	10%	3,379	1.12
	20%	841	1.03
<b>4. Atrasos en</b>			
	1	3,839	1.14
	2	1,915	1.07
	3	131	1.00
<b>5. Proyecto con Mano Familiar a Precios de Mercado</b>	12.7%	4,596	1.17

